

**Conseil économique et social**

Provisoire

25 mai 2005
Français
Original: anglais

**Réunion spéciale de haut niveau du Conseil
avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce
et la Conférence des Nations unies
sur le commerce et le développement****Compte rendu analytique provisoire de la 6^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 18 avril 2005, à 14 h 45

Président : M. Akram (Pakistan)**Sommaire**

- Rapport des six présidents de tables rondes
- Déclarations de représentants de la société civile et des milieux d'affaires
- Échange de vues entre les participants
- Observations en guise de conclusion du Président du Conseil
- Clôture de la réunion spéciale de haut niveau

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

05-31290 (F)



La séance est ouverte à 13 h 15.

Rapports des six Présidents de tables rondes

(E/2005/50 et A/59/719-E/2005/12)

1. **M^{me} Jamtin** (Observateur de la Suède), Président de la table ronde A, dit que les orateurs ont souligné l'importance d'une aide et d'une annulation de la dette accrues et meilleures et ont examiné le danger de la transformation de « l'exode des cerveaux » en « exode de l'aide ». Ils ont convenu qu'il faut accroître l'aide au développement en faveur des États fragiles et la concentrer sur la création d'emplois, et qu'il valait mieux utiliser l'aide pour l'édification de l'appareil de l'État que d'attendre sa mise en place.

2. La bonne gouvernance est une condition préalable à la prise en charge par le pays, qui à son tour est indispensable au développement. Les droits de propriété peuvent démarginaliser les pauvres, et le secteur privé est un facteur important de création d'emplois, de croissance et de réduction de la pauvreté en général. Les participants au débat ont évoqué la nécessité d'une meilleure articulation des initiatives relatives au secteur privé et des instruments internationaux en vue d'aider les pays à absorber les secousses exogènes, et ont en relief la nécessité évidente de la lutte contre la corruption.

3. Une forte participation des États et des institutions de Bretton Woods au suivi de la Conférence de Monterrey, prévue pour juin, sera cruciale pour la réduction de la pauvreté.

4. **M^{me} Wakana** (Observateur du Burundi), Président de la table ronde B, dit que les orateurs étaient généralement d'accord sur nécessité de prendre un élan en vue du sommet de septembre. Il faut renforcer les politiques destinées à rendre l'aide plus efficace et, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, les pays doivent adapter les stratégies à leurs besoins concrets. Une vision à long terme de ces objectifs exige une planification et une action à moyen terme. Quelques orateurs ont souligné qu'il était difficile pour les pays en développement d'établir un ordre de priorité de leurs besoins, et se sont inquiétés de la préférence donnée récemment au développement du capital humain aux dépens de l'infrastructure.

5. À l'intérieur des pays, il faut accorder une plus grande priorité à la création d'emplois productifs en

vue d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté et les politiques d'investissement devraient mettre l'accent sur l'activité indépendante et les microentreprises qui suscitent les emplois les plus nombreux. Il faut dynamiser l'activité du secteur privé en réduisant la réglementation.

6. On a généralement reconnu que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement exige des ressources supplémentaires et une meilleure coordination entre les institutions financières internationales. Les pays ayant des besoins spéciaux exigent une attention accrue. En outre, il existe un lien crucial entre le commerce et le développement, et les participants ont appelé la mise en place d'un système de commerce multilatéral non discriminatoire et une conclusion heureuse des négociations de Doha. Il faut agir d'urgence pour combler la lacune entre les engagements pris à l'occasion des conférences des Nations unies au cours des 15 dernières années et leur concrétisation.

7. **M. Fernando Canales Clarion** (Mexique), Président de la table ronde C, dit que les participants ont reconnu qu'il n'existait pas de solution universelle applicable à tous les pays et qu'il fallait mettre au point des politiques susceptibles de promouvoir un « libre-échange intelligent ». En préparant la réunion de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra à Hong Kong au cours de l'année, les pays doivent accepter de réduire les tarifs et les subventions agricoles. Il est important accroître la capacité de production nationale et de promouvoir les exportations, notamment en Afrique. Les banques et les institutions financières publiques et privées doivent être renforcées afin d'encourager les investissements, notamment dans les pays qui manquent de capitaux. L'investissement étranger direct n'est pas la seule solution; les bourses africaines offrent d'excellentes occasions. En outre, l'état de droit et une attente raisonnable de bénéfice sont essentiels pour attirer les investisseurs privés.

8. Les envois de fonds aux familles peuvent être investis non seulement pour améliorer le niveau de vie des bénéficiaires, mais aussi pour créer de nouvelles entreprises, ce qui contribuerait au développement. Il faudrait les combiner avec des contributions de l'État aux fins de l'amélioration de l'infrastructure.

9. **M. Deutscher** (Banque mondiale), Président de la table ronde D, dit que les pays en développement doivent recevoir un traitement préférentiel et des

technologies appropriées afin qu'ils puissent s'adapter plus facilement à l'impact de la libération du commerce. La volatilité des marchés de change entrave la capacité des pays en développement à réduire leurs réserves en devises étrangères et à accroître les flux de capitaux privés. Le maintien de réserves importantes en devises étrangères signifie que des ressources sont détournées du développement. Parmi les solutions, on peut citer les taux de change flottants et les emprunts plus importants en monnaie locale qui permettent de réduire le risque de crise financière provoquée par l'inadéquation des monnaies. Il faut accorder la priorité au développement de l'infrastructure et augmenter les envois de fonds.

10. Le développement de partenariats publics-privés exige un environnement propice aux affaires. Un environnement réglementaire favorable, une bonne infrastructure et la légalité sont des facteurs cruciaux pour l'investissement étranger. Les institutions multilatérales peuvent jouer un rôle clé dans l'aide au secteur privé en fournissant des conseils et en créant des capacités dans les domaines appropriés.

11. **M. Scholar** (Fonds monétaire international/Banque mondiale), Président de la table ronde E, dit que les participants ont souligné que les pays devaient honorer leur engagement d'atteindre l'objectif de 0,7 % pour l'aide publique au développement (APD) et établir un calendrier à cet effet. En outre, les flux d'investissements doivent apporter des ressources suffisantes pour financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Un financement stable, prévisible et à long terme et un plus grand accent sur les résultats du développement peuvent rendre l'aide plus efficace. Les courants d'aide doivent être gérés de manière à éviter la dislocation du crédit et de l'investissement privés. La Facilité de financement internationale permet d'accélérer le décaissement des ressources en vue d'aider les pays à atteindre les objectifs pour le développement. Les flux d'aide pourraient être suppléés par une fiscalité mondiale. Les participants se sont félicités des deux projets pilotes privés dont l'un reviendrait à instituer une taxe sur les billets d'avion perçue sur le plan national et coordonnée sur le plan international; l'autre, présenté par la Facilité de financement internationale vise l'immunisation universelle des enfants.

12. Enfin, les participants ont insisté sur la nécessité d'un allègement de la dette qui s'ajouterait à

l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ils ont souligné l'importance qu'il y avait à mobiliser des ressources nouvelles; la nécessité de traiter équitablement les pays en tenant compte des besoins différents des PPTE et des autres pays pauvres très endettés ainsi que des pays à revenu moyen et l'intérêt qu'il y avait à établir un lien entre l'allègement de la dette d'une part et la bonne gouvernance et des politiques nationales rationnelles de l'autre. Ils ont également souligné qu'il fallait un volume de dons suffisant pour compléter les mesures d'allègement de la dette, qu'il fallait agir pour régler le problème de la dette à l'égard du FMI et mettre en place un mécanisme d'arbitrage international en la matière. Ils ont signalé qu'à lui seul, l'allègement de la dette ne suffisait pas répondre aux besoins de financement du développement. Les orateurs ont déclaré nettement que la situation était urgente; de nombreux d'entre eux sont d'avis qu'il existe une série de propositions claires et qu'il est temps de les mettre en oeuvre. Toutefois, les participants sont sceptiques quant à la capacité de la communauté internationale à respecter les engagements qu'elle a pris.

13. **M. Alyahya** (Banque mondiale), Président de la table ronde F, dit qu'il faut améliorer la gouvernance et l'infrastructure, accélérer la croissance, augmenter la capacité d'absorption et la mobilisation de ressources nationales et trouver une solution au problème de la dette des pays à faible revenu et à revenu moyen. Les participants des pays développés ont souligné la grande importance du commerce et de l'accès aux marchés en tant que sources de financement du développement, le fait que les pays donateurs et les institutions multilatérales devraient accroître leurs activités de création de capacités, et l'importance qu'il y avait à porter remède aux principaux déséquilibres de l'économie mondiale.

14. Tous ont reconnu qu'il fallait accroître l'aide publique au développement et que l'objectif de 0,7 % du produit national brut (PNB) était raisonnable. Les orateurs ont souligné que les secours en cas de catastrophes naturelles devaient s'ajouter au financement du développement. De même, on a reconnu qu'il fallait prendre des mesures supplémentaires d'allègement de la dette, qui devaient suppléer l'aide publique au développement et non la remplacer. Les propositions relatives aux ressources additionnelles de financement du développement ont suscité aussi bien des appuis que des critiques. On a

exprimé des inquiétudes quant à la difficulté qu'il y avait à parvenir à un accord sur de tels mécanismes et sur le coût qu'entraînerait leur mise au point et leur application. Les deux projets pilotes ont été salués en tant que moyen de répondre à ces inquiétudes. Les participants se sont félicités de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, tout en appelant de nouveaux progrès en matière d'harmonisation. Bien que tous aient été d'accord sur la nécessité du renforcement des mécanismes de cofinancement, ils n'ont pas pu avancer le débat sur les avantages respectifs des dons et des prêts.

Déclaration de représentants de la société civile et des milieux d'affaires

15. **M^{me} Grieshaber** (New Rules for Global Finance Coalition), parlant également au nom du International Facilitating Group on Financing for Development et du Groupe de travail des ONG pour le financement du développement, dit qu'elle souhaite s'arrêter sur les principaux domaines de préoccupation des organisations de la société civile. Premièrement, il faut augmenter sensiblement les flux d'aide puisque les niveaux actuels de l'aide publique au développement sont très en dessous du niveau nécessaire à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Par conséquent, les engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement (Monterrey, 2002) doivent être rapidement concrétisés et tous les gouvernements donateurs doivent atteindre sans tarder l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide publique au développement. En outre, il faut rapidement mettre en œuvre l'initiative lancée par le Président Lula de Silva du Brésil, y compris la proposition de nouvelles taxes mondiales.

16. Les flux internationaux de capitaux privés sont également essentiels. À l'heure actuelle, l'investissement étranger direct (IED) est concentré dans quelques pays et très volatile. Cette volatilité peut être réduite par une réglementation prudente, la limitation des mouvements de capitaux, des lois antitrust et des exigences de performance qui doivent être accompagnées par la mise en place de mécanismes de surveillance et d'exécution. Il faut renforcer les liens entre l'IED et les marchés locaux du travail, y compris ceux de l'économie informelle, afin que l'IED aboutisse à des emplois lucratifs et décents, à la formation des travailleurs et au transfert de technologies aux pays d'accueil.

17. Les cadres mis en place par les institutions de Bretton Woods pour garantir des niveaux tolérables de la dette ne tiennent pas compte de la réduction de la pauvreté en tant qu'objectif essentiel. En outre, en assujettissant les prêts à des conditions impossibles à supporter, ces institutions sapent le processus de développement national, ce qui aggrave la pauvreté et les inégalités. L'orateur se félicite donc que le Secrétaire général ait proposé de redéfinir le niveau d'endettement tolérable comme le niveau qui permet à un pays d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'il ait reconnu que pour certains PPT, cela exige un financement exclusivement sous forme de dons et l'annulation de 100 % de la dette (A/59/2005, par. 54). La vente des réserves en or du FMI pourrait financer une telle initiative. Il faut également réexaminer les modalités d'examen des niveaux de la dette. À ce propos, l'orateur est favorable à la séparation de l'analyse de la dette des décisions en matière de prêts. En outre, il faut réexaminer la validité de la pratique conformément à laquelle la Banque mondiale utilise l'évaluation des politiques et institutionnelles nationales pour déterminer le seuil de la dette. Les pays très endettés non éligibles pour l'Initiative PPT et les pays à revenu moyen ont également besoin d'une réduction considérable de la dette. Les arrangements actuels sont ad hoc et doivent être remplacés par des mécanismes ordonnés de règlement du problème de la dette.

18. S'agissant du commerce, on n'évalue pas actuellement le régime du commerce mondial en fonction de sa contribution à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les institutions financières internationales ont insisté sur une libéralisation unilatérale du commerce qui ne garantit ni la croissance ni la réduction de la pauvreté. La vulnérabilité des pays à faible revenu tributaires des produits de base à l'instabilité des prix et des recettes suscite des préoccupations particulières. Dans ce contexte, l'orateur soutient fermement la recommandation de la Commission pour l'Afrique tendant à créer un mécanisme spécial qui viendrait en aide aux pays en développement si des chocs exogènes provoquent l'effondrement des prix des produits de base. L'élimination des subventions agricoles dans les pays développés faciliterait la solution du problème de la surabondance.

19. La gouvernance des institutions financières internationales doit reposer sur les principes de

participation et de transparence. En particulier, les pays en développement et les pays à économie en transition doivent avoir plus de voix au chapitre et disposer d'une part accrue des votes dans les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale, et il faut régler le problème de la forte sous-représentation des pays africains. Les décisions des conseils d'administration et les comptes rendus de leurs réunions doivent être rendus publics. De même, la prise de décisions au sein de l'Organisation mondiale du commerce doit être inclusive, transparente et reposer sur l'observation de règles claires.

20. Les ONG participent activement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et doivent être à même de participer pleinement et effectivement à l'examen quinquennal de l'application des décisions du sommet du Millénaire, y compris les tables rondes de haut niveau. Le Conseil économique et social occupe une position unique pour donner, à un niveau politique élevé, l'impulsion nécessaire à la réalisation des objectifs du Millénaire et du Consensus de Monterrey, et il faut donc renforcer son rôle. Pour sa part, le Conseil doit élargir les réunions spéciales de haut niveau en vue de permettre une participation accrue de la société civile.

21. **M^{me} Cattai** (Chambre de commerce internationale) dit que dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement, les milieux d'affaires ont concentré leur attention en particulier sur la formation de capital, la création d'entreprises et l'investissement à l'échelle locale. La mobilisation de ressources nationales pour le développement doit continuer à figurer au centre de l'attention, car la formation de capital national privé est la source la plus importante de nouveaux investissements dans les pays en développement.

22. Il faut encourager l'instauration d'un environnement national qui facilite et soutient la croissance du secteur privé, tout en attirant de l'investissement étranger. Il faut donc mettre en place rapidement les principaux éléments nécessaires à cet égard. Il est essentiel de réduire les obstacles bureaucratiques inutiles qui coûtent du temps et de l'argent. En outre, les gouvernements doivent faciliter l'épargne et l'investissement par les particuliers, les sociétés et les communautés. Un secteur informel trop important peut entraver le développement. Étant donné la forte corrélation entre une réglementation inappropriée et onéreuse et la concentration des

ressources dans le secteur informel, la réduction de cette réglementation doit être un objectif primordial de la politique de l'État. De même, en l'absence d'un régime de propriété intégré dans la législation, les citoyens des pays en développement ne peuvent pas convertir leur travail et leur épargne en capital.

23. On a mis traditionnellement l'accent sur les conditions macroéconomiques et politiques du développement, mais il est également indispensable de concentrer l'attention sur l'environnement microéconomique des pays individuels et de déterminer si les politiques et les régimes en matière de réglementation créent des conditions propices aux affaires, et, partant, à la création d'emplois et de richesse. Il est particulièrement important d'encourager l'entreprise et l'investissement privés dans les pays qui n'ont que de faibles chances d'attirer de l'investissement étranger en raison de la présence d'obstacles tels que l'insuffisance de l'infrastructure, la fragmentation des marchés, la limitation des capacités et l'absence de ressources naturelles. Dans ces cas-là, il est essentiel de porter son attention sur l'environnement national.

Échange de vues entre les participants

24. **M^{me} Schmögnerová** (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe), parlant au nom des commissions régionales, dit qu'elle tient à souligner l'importance de la dimension régionale dans la mise en oeuvre des engagements pris à Monterrey et au Sommet du Millénaire. La cohérence et la compatibilité des politiques monétaires, financières et commerciales doit être assurée non seulement au niveau mondial, mais aussi au niveau des régions. Il faut encourager et élargir les initiatives régionales destinées à prévenir les crises et à promouvoir le commerce, l'investissement et la coopération financière, de même que la coopération entre les institutions de Bretton Woods, les banques de développement régionales et les commissions régionales, alors que les pays doivent être aidés à intégrer une perspective régionale dans leurs politiques.

25. L'orateur souhaite également appeler l'attention sur la vulnérabilité croissante des économies en développement et en transition aux secousses exogènes de la mondialisation. Ce phénomène reflète les faiblesses structurelles importantes causées dans ces économies par leur forte dépendance de l'exportation

de produits de base. Un autre problème réside dans la perte de compétitivité liée à l'appréciation des monnaies qui impose un fardeau aux producteurs et entrave le développement de l'économie nationale. La solution réside dans la diversification qui constitue une condition essentielle au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

26. Alors que le rôle du commerce intrarégional est de mieux en mieux reconnu, celui-ci n'a pas encore été pleinement développé. En outre, l'évolution récente des négociations commerciales multilatérales et la volatilité des flux de capitaux posent un nouveau défi à l'intégration régionale. Malgré quelques progrès accomplis durant les années 1990, les accords bilatéraux Nord-Sud ont récemment proliféré aux dépens d'accords intrarégionaux. Les avantages de ces accords en matière d'accès sont manifestes, toutefois, ils entraînent également des dépenses administratives et incorporent des éléments autres que le commerce, dont les avantages sont moins nets. Dans ce contexte, il faut renforcer la capacité institutionnelle des pays en développement à gérer des accords de libre-échange. À mesure que la mondialisation avance, les revenus provenant des taxes sur le commerce international baisseront inévitablement et il faudra envisager les moyens de compenser ces pertes. L'orateur espère que cette question sera examinée par le Comité d'experts sur la coopération internationale en matière fiscale créé par le Conseil.

27. Comme le représentant de la société civile l'a déclaré, dans certaines régions le gros des investissements est concentré dans une poignée de pays. Il faut renforcer la coopération intrarégionale et interrégionale en vue de parvenir à une distribution plus large des investissements et créer un environnement favorable à cet égard. L'orateur a constaté une intensification de la concurrence en matière de fiscalité entre des pays qui cherchent à obtenir des investissements nouveaux et de meilleure qualité. Une telle démarche est nuisible et il faut de nouvelles initiatives politiques pour régler ce problème.

28. **M^{me} Morrison** (Jamaïque), parlant au nom du groupe des 77 et de la Chine, dit que la mondialisation et l'interdépendance qu'elle entraîne exigent une gouvernance efficace centrée sur la démocratisation de la prise de décisions économiques internationales, l'examen intégré des questions du commerce, du financement et du développement, la réforme de

l'architecture financière internationale et la mise en place de mécanismes solides de contrôle et de réglementation. Les politiques et les stratégies destinées à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international doivent respecter les principes de bonne gouvernance à tous les niveaux et reconnaître qu'il n'existe pas de modèle unique de développement durable.

29. Afin de mobiliser des ressources pour le développement, il faut des mesures urgentes en matière de commerce, d'investissement et de flux financiers grâce à l'instauration d'un commerce multilatéral ouvert et réglementé – y compris des politiques permettant aux pays en développement de participer au commerce mondial et d'en bénéficier – et à la mise au point de mécanismes de promotion de l'investissement privé et de l'investissement étranger direct dans les pays en développement. L'objectif de 0,7 % pour l'aide publique au développement doit être atteint à titre prioritaire. Il est également important de mobiliser des ressources additionnelles en faveur de la réalisation des objectifs du développement. Tout en appuyant les efforts destinés à identifier des sources novatrices de financement, l'orateur souligne que ces sources doivent s'ajouter à l'aide publique au développement et non imposer un fardeau supplémentaire aux pays en développement. Il est également urgent de rendre l'aide au développement plus efficace en améliorant les mécanismes de délivrance et en réduisant le coût des transactions.

30. Passant au problème de la dette, l'orateur espère que l'on prendra des mesures supplémentaires en vue de trouver au problème de la dette une solution axée sur le développement : en annulant complètement la dette, en augmentant les flux financiers préférentiels et les dons et en procédant à des échanges de créances aux fins du développement durable; et que l'on tiendra compte davantage de l'impact de la dette du secteur public sur la capacité des pays en développement à utiliser l'aide au développement et à mobiliser des ressources sur le marché des capitaux privés. La relation entre la croissance et l'emploi est une autre question importante; l'orateur demande que l'on accorde une plus grande attention au phénomène de la croissance sans création d'emplois, à des moyens novateurs de stimuler les activités productives, y compris dans le secteur informel, et aux politiques relatives au mouvement de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. Enfin, il ressort clairement du débat

que des progrès importants ne seront possibles que si les États ont la volonté politique d'observer leurs engagements collectifs.

31. **M. Hoscheit** (Observateur du Luxembourg), parlant au nom de l'Union européenne, des pays en cours d'accession (Bulgarie et Roumanie), des pays candidats (Croatie et Turquie) et des pays du processus de stabilisation et d'association (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Serbie et Monténégro et l'ex-République yougoslave de Macédoine), dit que l'Union européenne est fermement attachée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est toujours possible de les atteindre d'ici à 2015, mais seulement au prix d'un effort et d'un engagement collectifs sérieux, y compris la mise en œuvre intégrale du Consensus de Monterrey. Les pays en développement doivent créer un environnement favorable reposant sur la bonne gouvernance, la mobilisation optimale des ressources nationales et le développement du secteur privé, alors que les pays développés doivent assumer leurs responsabilités en matière d'APD, de commerce et de développement, et de dette.

32. L'Union européenne a toujours milité en faveur de l'augmentation de l'aide publique au développement. Dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale sur le financement du développement, elle s'est engagée à dépenser 0,39 % du PIB au titre de l'aide publique au développement d'ici à 2006, et examine actuellement de nouveaux objectifs en la matière pour la période 2009-2010 en vue d'atteindre l'objectif de 0,7 % en 2015. À l'heure actuelle, elle fournit 55 % de l'aide publique au développement mondiale. Toutefois, il faut trouver de nouvelles sources de financement. L'Union européenne étudie des mécanismes de financement novateurs, tels que la Facilité de financement internationale, et se félicite des propositions du Secrétaire général à cet effet. Il est également important d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide. Lors du récent forum sur l'harmonisation organisée à Paris, l'Union européenne et d'autres participants se sont engagés à améliorer la qualité de l'aide, à rationaliser les procédures connexes et à mesurer régulièrement les progrès accomplis par les pays et la communauté internationale vers la réalisation des objectifs convenus. La mise en œuvre complète de ces engagements exigera des mesures visant à harmoniser les procédures et à aligner l'aide davantage sur les priorités des pays, à rendre l'aide plus prévisible, à la délier et à la concentrer davantage

sur des États qui se sont engagés en faveur du développement. Il faut également une plus grande cohérence des politiques.

33. Passant au commerce, l'Union européenne demeure complètement attachée à un système de commerce universel, ouvert, équitable, non discriminatoire et réglementé et au succès des négociations de Doha. Elle maintient également son engagement en faveur de la recherche de solutions aux fardeaux de la dette impossibles à supporter et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui a accompli des progrès considérables. Toutefois, il est également essentiel de s'attaquer aux problèmes de la dette multilatérale et de la dette à long terme des pays à faible revenu, ce qui représente une condition essentielle pour la stabilité, la croissance et le développement, et l'allégement de la dette fournit des ressources financières prévisibles à long terme pour l'exécution des plans adoptés par les pays eux-mêmes.

34. L'Union européenne encourage la participation complète du secteur privé et de la société civile. Elle s'inquiète vivement de l'absence de progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne et recherche de nouveaux moyens de faire avancer le processus de développement. Elle se félicite du rapport de la Commission pour l'Afrique, qui signale le rôle important joué par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La région continue de se heurter à de multiples défis, dont le VIH/sida, qu'il faudra relever dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela exige une augmentation soutenue et une utilisation plus efficace des ressources. À ce propos, l'orateur souligne qu'il faut coordonner et harmoniser l'action internationale et il réitère l'engagement de l'Union européenne en faveur de la lutte contre les trois maladies liées à la pauvreté. Il faut également de nouveaux efforts pour améliorer la gouvernance grâce au renforcement de l'obligation de rendre des comptes, à la transparence et à la lutte contre la corruption dans un secteur public consolidé. Il existe un large consensus quant à la nécessité d'une aide accrue et de ressources additionnelles prévisibles et stables. La mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, des objectifs du Millénaire pour le développement et du Consensus de Monterrey, le ferme engagement de tous les gouvernements et organisations internationales en faveur de l'amélioration de la

coordination et de la coopération sont essentiels pour tout progrès vers l'objectif consistant à sortir des millions de personnes de l'extrême pauvreté.

35. **M. Siv** (États-Unis d'Amérique) dit que son gouvernement soutient pleinement les objectifs du Millénaire pour le développement et les consensus réalisés à Monterrey et à Johannesburg et pense, lui aussi, que la bonne gouvernance, les droits de l'homme, une société civile dynamique, des marchés ouverts et un secteur privé prospère sont indispensables à un développement durable. Alors que la principale responsabilité du développement incombe aux pays en développement eux-mêmes, les pays développés ont la responsabilité de soutenir leurs efforts. Le Président Bush s'est engagé à accroître l'aide publique au développement des États-Unis de 50 % d'ici à 2006 et cet objectif a été atteint en 2004. En effet, cette année-là, les États-Unis ont fourni le quart de l'aide totale aux pays en développement. Leur APD à l'Afrique subsaharienne a triplé depuis 2000. Ce qui est plus important encore, on s'est employé à veiller à ce que ces fonds aillent directement aux personnes qui en ont besoin et aux États qui ont démontré qu'ils peuvent les utiliser à bon escient. En 2004, le Gouvernement des États-Unis a créé le compte du Millénaire qui fournira des milliards de dollars à des États qui sont bien gouvernés, qui investissent dans leur peuple et qui maintiennent des politiques et des institutions qui soutiennent une croissance mue par le marché.

36. Toutefois, les États-Unis ne sont pas convaincus qu'en fixant des objectifs en matière d'aide on contribue de quelque façon que ce soit aux efforts de développement d'ensemble; il existe de nombreux faits qui montrent que l'aide publique au développement n'est pas le facteur le plus crucial du développement. Alors qu'elle représente un montant important, elle ne constitue qu'une petite fraction des ressources totales à la disposition des pays en développement.

37. L'orateur s'associe aux déclarations du représentant de la Chambre de commerce internationale et du Président de la table ronde F quant à l'importance d'une meilleure mobilisation des ressources nationales, y compris les mesures destinées à stimuler la croissance, à édifier des institutions nationales plus solides et à améliorer la collecte des impôts. Il est grand temps de reconnaître que l'économie mondiale repose sur le financement et le commerce privés. Alors que l'aide peut faire une contribution, une croissance économique réelle et

l'élimination de la pauvreté ne sont possibles que si les pays sont mis à même de s'alimenter auprès de ces sources. Il faut donc prendre des mesures pour ouvrir les marchés, pour permettre aux pays en développement de mobiliser les ressources nécessaires et de créer un environnement propice à la croissance mue par le marché à l'intérieur des pays en développement. Si de telles mesures sont prises, il y a de bonnes chances pour que la communauté internationale puisse atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, aider les pays en développement à sortir du cercle vicieux de la pauvreté et s'engager sur la voie de la prospérité pour tous au XXI^e siècle.

38. **M. Leroy** (France) se félicite des conclusions du Président de la table ronde E et des observations formulées précédemment quant à l'importance qu'il y a à augmenter les transferts réels en espèces. Certes, la France considère, elle aussi, qu'il faut porter l'aide publique au développement au niveau de 0,7 % du revenu national brut convenu sur le plan international, mais pense qu'il faut également trouver des formes novatrices de financement. À ce propos, la France se félicite du communiqué publié le 17 avril 2005 par le Comité du développement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) concernant la viabilité technique de tels mécanismes.

39. **M. Abo-Glele** (Bénin), se référant également aux délibérations de la table ronde E, dit que l'on reconnaît généralement que le monde est très loin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. S'agissant de l'aide publique au développement, il faut établir une distinction entre l'aide au développement et l'assistance humanitaire. La première vise à aider les pays les moins avancés à mettre en place leurs propres structures et capacités, leur permettant ainsi de mobiliser leurs propres ressources. Il ne faut pas la confondre avec l'assistance humanitaire.

40. Enfin, on a tout à fait tort de proposer, comme l'ont fait certains orateurs, que les envois de fonds par des ressortissants des pays en développement vivant dans les pays développés soient considérés comme des ressources pour le développement. Ces fonds fonctionnent en tant que sources de financement complémentaire des services sociaux dans les pays qui ne sont pas en mesure de les doter de ressources suffisantes. En considérant ces envois de fonds en tant que ressources pour le développement, on

encouragerait la migration à partir des pays les moins avancés vers les pays développés.

41. **M^{me} Viotti** (Brésil) dit que le représentant des États-Unis d'Amérique a eu raison de signaler que l'objectif consistait à aider les pays à surmonter leur dépendance de l'aide. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement exigera une augmentation considérable des ressources pour le développement. La question des mécanismes de financement novateurs a pris de l'élan, comme le montrent les délibérations de la réunion de haut niveau et le fait que le FMI et la Banque mondiale l'ont également abordée. Le Brésil se félicite que le Secrétaire général ait appuyé l'initiative franco-brésilienne concernant des sources novatrices de financement, notamment dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

42. Il faut des travaux supplémentaires pour concrétiser cette initiative. Il faut également noter que celle-ci ne propose pas un mécanisme fiscal mondial, mais des taxes qui seraient perçues au plan national et coordonnées au plan international. Des mécanismes novateurs ont un sens uniquement s'ils sont accompagnés d'une amélioration des sources de financement traditionnelles. Le Brésil continuera à rechercher un soutien politique plus large en faveur de l'initiative, à approfondir ses aspects techniques et à élaborer des projets pilotes destinés à démontrer sa viabilité technique.

43. **M. Lolo** (Nigeria) dit qu'il existe un consensus général quant à la nécessité d'un accroissement des niveaux de l'aide publique aux pays en développement. Il ne faudrait pas utiliser les dons pour rembourser la dette à l'égard des institutions financières internationales. Quand l'annulation de la dette est impossible, il faut envisager la possibilité de sa conversion au titre du développement durable. L'arbitrage international en matière de dette est une possibilité, mais l'exemple de l'Iraq a montré qu'en présence de la volonté politique nécessaire, le problème de la dette peut toujours être réglé.

44. S'agissant de la mobilisation de ressources, les représentants des États-Unis d'Amérique et du Brésil ont eu raison de dire que la principale responsabilité de leur développement incombe aux pays en développement eux-mêmes. La Convention des Nations unies contre la corruption est un moyen de

promouvoir la mobilisation des ressources nationales. Il faut également progresser dans le domaine de la législation et du secret bancaires, notamment dans les pays développés. Enfin, il faut mettre l'accent davantage sur la finalité du développement qui consiste à apporter aux populations une vie meilleure dans une liberté plus grande. Les pays en développement doivent être à même de prendre en charge leurs propres stratégies de développement au lieu d'avoir à respecter des critères pour bénéficier d'une assistance, comme cela est le cas du cadre d'évaluation des politiques et institutions nationales.

45. **M. Hachani** (Tunisie) dit que bien que sa délégation reconnaisse, elle aussi, l'importance qu'il y a à explorer des mécanismes de financement novateurs, ces mécanismes ne devraient pas exclure une démarche fondée sur des contributions volontaires et la solidarité. À cet égard, les efforts actuels en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement devraient tenir compte du Fonds de solidarité mondial créé par le pays de l'orateur.

46. **M. Vilorio** (Observateur du Venezuela) dit que son pays a progressé sensiblement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture, en mettant l'accent sur des missions sociales et la participation du peuple à celles-ci. L'aide publique au développement ne devrait pas être assujettie aux critères fixés par les pays développés, car une telle approche empiète sur la souveraineté nationale. L'orateur souligne que les pays en développement doivent participer davantage à la prise de décisions dans les institutions financières multilatérales et qu'il faut adopter une approche sincère au problème de la dette, non seulement des pays les plus pauvres, mais aussi des pays à revenu moyen. Enfin, il est important que des mécanismes de financement novateurs contribuent à l'élimination de la pauvreté.

47. **M. Couto** (Mozambique), dit que la plupart des pays pauvres, en particulier ceux de l'Afrique, ont fixé des objectifs clairs en matière de pauvreté et de développement qui visent leur intégration dans les marchés mondiaux grâce à la création de relations commerciales et de flux d'investissements privés, ainsi que la fin de leur dépendance de l'aide publique au développement. Si ces pays demandent une aide supplémentaire, c'est qu'ils font face à des contraintes réelles. Ils doivent transformer leur infrastructure afin

de rendre leurs économies compétitives et à même de s'adapter à l'innovation; ce processus exige des ressources considérables.

48. Les pays africains reconnaissent qu'ils doivent devenir plus efficaces, mais à cette fin, ils ont besoin des ressources nécessaires à la mise en valeur des ressources humaines. Comme l'incidence de la pauvreté est extrêmement élevée dans les pays africains, il ne sera pas possible d'accroître le niveau des ressources disponibles dans un délai raisonnable en l'absence de ressources étrangères. À moins que les pays développés comprennent que le développement des pays pauvres répond également à leur propre intérêt, et qu'il faut des ressources additionnelles, il sera difficile d'engager un dialogue fructueux.

Observations en guise de conclusion du Président du Conseil

49. **Le Président** dit que les rapports des présidents des tables rondes ont révélé l'ampleur des problèmes que pose la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement, ont illustré l'importance des politiques nationales, des stratégies nationales à court et à long terme, des stratégies de création d'emplois, de l'absence de corruption, de la transparence, de la gestion macroéconomique et microéconomique au niveau national et de la création de capacités. On a formulé de nombreuses observations importantes concernant le niveau international qui concernent, entre autres, l'équité, la transparence et l'orientation de la gouvernance internationale en faveur du développement.

50. Les participants ont organisé un débat très important concernant le niveau et la qualité de l'aide publique au développement, le niveau tolérable de la dette, le financement novateur, les contraintes nationales et internationales à l'investissement étranger direct, l'importance des envois de fonds et la mobilisation du capital national. Toutes ces questions sont importantes. Les participants ont également reconnu l'importance du commerce pour le développement, la croissance et la création d'emplois; la nécessité d'un meilleur accès des pays en développement aux marchés; l'importance de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services et, partant, de l'achèvement prochain des négociations de Doha en 2006; l'importance de la création de capacités et la nécessité de la stabilisation des prix des produits de base.

51. Il existe une large convergence de vue sur plusieurs questions. Certaines de celles-ci devront être examinées plus à fond dans le cadre du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil de 2005 en vue de la prise de décisions. Trois éléments sont essentiels à cet égard : la coopération et la coordination continues entre l'ONU, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'initiative des États Membres eux-mêmes qui doivent faire preuve d'une volonté sincère de respecter les engagements déjà pris et la création d'un environnement macro-économique international plus propice à la réalisation des programmes de développement.

Clôture de la réunion spéciale de haut niveau

52. **Le Président** déclare close la réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce.

La séance est levée à 17 h 15.